

Cartes de questions pour la roue du jeu-questionnaire – Vrai Faux

« Deux langues officielles, un pays fort »

Célébration de la Journée des langues officielles du Canada

1. Il est possible de travailler pour le gouvernement canadien même si vous n'êtes pas bilingue. V
2. Le français est parlé au Canada depuis plus de 450 ans. V
3. Tous les francophones du Canada vivent au Québec. F
4. Le Québec est la seule province officiellement bilingue au Canada. F
5. La capitale du Canada est Ottawa. Ottawa est une ville officiellement bilingue. V
6. La Journée du drapeau national du Canada est célébrée le 15 février de chaque année. V
7. Il y a 10 provinces et 3 territoires. Tous offrent des programmes d'apprentissage de la langue seconde afin que les jeunes canadiens puissent apprendre l'autre langue officielle. V
8. L'hymne national Ô Canada a été écrit à l'origine en français, puis traduit en anglais. V
9. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest accordent le statut de langue officielle au français, à l'anglais et à plusieurs langues autochtones. V
10. La monnaie canadienne est imprimée en anglais seulement. F
11. La Journée des langues officielles du Canada est célébrée le deuxième jeudi de septembre de chaque année. V
12. Le mot « Canada » vient à l'origine d'un mot français. F
13. Les premiers habitants du Canada étaient les Anglais. F
14. La Cour suprême a le devoir de veiller à ce que tout juge qui entend une affaire puisse comprendre la ou les langues officielles choisies par une partie, sans l'aide d'un interprète. V
15. Presque tous les Canadiens peuvent poursuivre une conversation en français. F
16. Le gouvernement du Canada fait activement la promotion des deux langues officielles dans la société canadienne avec la *Loi sur les langues officielles*. V
17. Dans le cadre de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les minorités francophones ou anglophones de chaque province et territoire ont droit à l'enseignement primaire et secondaire dans leur langue maternelle. V
18. Le Canada, ainsi que les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, sont membres de l'Organisation internationale de *la Francophonie*. V